De Brion à Anzat (étape 2 du Tour des Vaches Rouges)

Cézallier - Compains

(Achile De Lievre)

Depuis la motte féodale de Brion, profitez d'une vue à 360° pour admirer la vue du Forez jusqu'au cirque d'Artoux ! Vous traverserez ensuite les plateaux du Cézallier vallonnés et jalonnés d'estives.

Cette étape vous fera traverser de grands espaces verts, vous y apercevrez des Salers, Aubracs et Limousines, mais aussi des burons et des bourgs tournés vers la production de produits fermiers.

Infos pratiques

- Pratique : Pédestre
- Durée : 5 h 15
- Longueur : 16.5 km
- Dénivelé positif : 382 m
- Difficulté : Facile
- Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Brion “Le Foirail” à Compains
Arrivée : Parking de l’église à Anzat-le-Luguet
Communes : 1. Compains
2. Saint-Alyre-ès-Montagne
3. Anzat-le-Luguet

Profil altimétrique

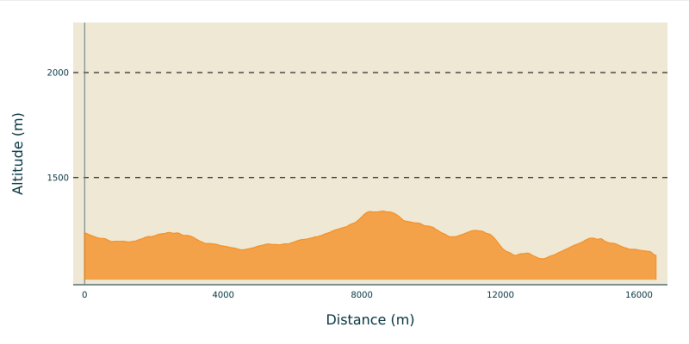

Altitude min 1114 m Altitude max 1341 m

Départ : Depuis le parking en haut du village de Brion prendre la route à gauche qui passe derrière la motte au niveau du panneau « Parc des Volcans d’Auvergne ». A la grande Charrue, prendre les sentiers enherbés qui traversent la plaine.

1. Traverser le ruisseau, tourner à droite sur la piste en cailloux puis directement à gauche en direction du sous-bois. Une fois arrivé à la route, continuer en face en passant derrière la colline.
2. Au village de Jassy, tourner à droite et au Y à la sortie du village prendre à gauche. Suivre la route principale jusqu’au village de Boutaresse.
3. ATTENTION, c’est à Boutaresse que se fait « le raccourci » pour faire le TVR en 5 jours. Pour le tour classique, continuer tout droit au croisement entre a D721/D724 en direction de Anzat-le-Luguet. Poursuivre sur la D721 puis, après une série de virages, tourner à droite sur le sentier en cailloux qui monte perpendiculairement à la route.
4. Prendre le tournant en épingle à cheveux vers la gauche, le sentier tourne fortement à droite ensuite. A la sortie de ce virage, quitter la piste principale vers la gauche en direction du sentier qui monte dans les bois.
5. Retomber sur la D721 et prendre à droite vers Parrot, à l’entrée du village prendre à gauche puis immédiatement à droite au Y et emprunter un sentier qui tourne fortement à droite. Suivre ce sentier sillonnant qui descend vers le cirque d’Artoux.
6. Au Y prendre à droit et remonter sur le flan de la colline. Une fois la D721 retrouvée, traverser en face dans le hameau de Luguet puis emprunter la D721 et continuer jusqu’au village de Anzat.

Sur votre chemin…

L'Alouette des champs (A)
La Couze d'Ardes (C)
L'Arnica des montagnes (E)
Les tras et burons (B)
Le Semi-Apollon (D)
❄ Le cirque glaciaire d'Artout (F)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Veillez à respecter l’environnement dans lequel vous vous trouvez : emportez vos déchets, évitez de déranger les espèces sauvages et domestiques.
- Chiens interdits même tenus en laisse.
- Traversée d’estives.
- Merci de votre contribution à la préservation des sites que vous parcourez.

Sur votre chemin…

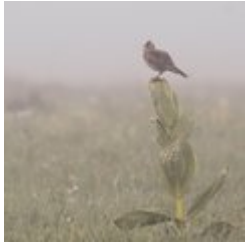

L'Alouette des champs (A)

Présente dans les prairies, c'est une chanteuse infatigable ! On l’entend plus qu’on ne la voit. Son chant peut être émis depuis un perchoir, mais le plus souvent lors d’un vol sur place. L’alouette grimpe très haut en voletant pour stationner à 50-100m, visible comme un point dans le ciel.
Vue généralement dans les prairies et les bords de chemins. Dérangée, elle s’envole en montrant le liseré blanc de ses ailes.

Crédit photo : Vincent Amaridon

Les tras et burons (B)

On devine encore aujourd’hui au milieu des estives des « tras », encore appelés « creux de cabanes ». Ce sont de petites cavités creusées à flanc de montagne par les bergers à partir du 15e siècle, pour en faire des habitats saisonniers. Elles ont progressivement été remplacées par des bâtiments en dur, les burons, utilisés jusqu’au milieu du 20e siècle. Les montagnes de La Godivelle en abritent de nombreux : le buron de la Loubeyre, des Preumeries, du Bos Traveix… Ils servaient autrefois à la fabrication du Saint-Nectaire.

Crédit photo : Frédéric Surmely

La Couze d’Ardes (C)

Elle prend sa source au col du Chamaroux, à 1 290 mètres d’altitude, pour se jeter 30 km plus bas, dans l’Allier. Si dans sa partie amont, la rivière est calme et se perd dans les méandres de la Fumadoune, elle devient rapidement tumultueuse et prend la forme d’un torrent creusant la vallée. La Couze d’Ardes forme deux cascades en aval du village de Jassy.
Vous pouvez faire le crochet aller-retour : suivez le balisage pour une pause fraîcheur au bord d’une vasque.

Crédit photo : Juliette AMANT, PNRVA

Le Semi-Apollon (D)

Espèce montagnarde de couleur blanche, elle présente deux tâches noires dans la cellule de l’aile antérieure. Elle est présente entre 900 et 2000 m d’altitude et affectionne les formations herbacées riches en fleurs ou les prairies de fauches. Espèce menacée, elle est inscrite sur la liste des insectes protégés.

Crédit photo : R. PUISSAUVE

L'Arnica des montagnes (E)

Plante principalement montagnarde typique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. Ses populations, fortement malmenées par l’agriculture intensive deviennent de plus en plus rares. L’Union européenne considère l’Arnica comme une espèce végétale d’intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l’exploitation est susceptible de faire l’objet de mesures de gestion.

Crédit photo : SMPNRVA

❄️ Le cirque glaciaire d’Artout (F)

Ce cirque d’origine glaciaire culmine à 1380 mètres d’altitude. Ses versants pentus sont occupés par une hêtraie-sapinière. Dans les secteurs ouverts, les fourrés de recolonisation alternent avec des landes sèches d’altitude. La zone comprend également de nombreuses prairies humides. Les ruptures de pente sont souvent occupées par des milieux rocheux. Remarquable par sa géomorphologie, ce site possède une haute valeur patrimoniale.

Crédit photo : Juliette Amant